

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 32
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de conseillers votants : 32
Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juillet à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raphaël LANTERI, Maire de Vauréal.

Date de la convocation : 26 juin 2025

Étaient présents : M. Raphaël LANTERI, Mme Lydia CHEVALIER, M. Jean-Marie ROLLET, Mme Simone DUFAYET, M. Benjamin GABIRON, Mme Marie-Pierre FAUQUEUR, M. Daniel VIZIERES, Mme Gaëlle SOULIER-SOTGIU, M. David BEDIN, M. Michel JUMELET, Mme Coralie LARDET-ROMBEAUX, M. Guillaume MERLET, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. Victorien LACHAS, Mme Valentine CALABRE, M. SAINTE-CROIX, Mme Régine WATERLOT, M. Michel ROUZIOU, Mme Josseline JASON, Mme Siham FOURSANE, Mme Natacha EUSEBE, M. Karim DAOUDI, M. Rida BOULTAME, Mme Patricia JOSÉ, M. Jean-Christophe CONSTANTIN, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF, Mme Patricia FIDI, M. Antoine MIGALE.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

Mme COUCHOT donne procuration à Mme CHEVALIER

M. PARENTY donne procuration à Mme SYLVAIN

Mme BENICHOU donne procuration à M. LACHAS

Conseillers municipaux ayant rejoint ou quitté le Conseil municipal en cours de séance

Mme FIDI a quitté la séance à 22h05 et donné procuration à M. LANTERI

Mesdames CALABRE, EUSEBE, FAUQUEUR et Messieurs DAOUDI, GABIRON, ROUZIOU ont quitté la séance à la fin des délibérations, au moment des questions orales.

Monsieur David BEDIN est désigné secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20250702-1-5-07-2025-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 1.5/07/2025

NOMENCLATURE ACTES :

7.3 Emprunts

OBJET : CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS ENTRE LA VILLE ET VAL D'OISE HABITAT – OPERATION D'ACQUISITION DE 10 LOGEMENTS DONT 5 SITUES AU 19 RUE DE LA GERBE D'OR ET 5 AU 14 AVENUE JULES VALLES A VAUREAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Monsieur Jean-Marie ROLLET, adjoint au Maire chargé des finances et de la commande publique,

VU la délibération n° 1.4/07/2025 du Conseil municipal du 2 juillet 2025 accordant sa garantie à hauteur de 100% de l'emprunt contracté par Val d'Oise Habitat auprès de la Banque Postale pour l'acquisition de 10 logements dont 5 situés au 19 rue de la Gerbe d'Or et 5 au 14 avenue Jules Vallès, pour la somme de 1.856.130 €,

VU la convention de réservation de logements pour cette opération,

CONSIDERANT la proposition de convention de réservation de logements liée à la garantie du contrat de prêt n° 00020593,

CONSIDERANT la contrepartie relative à la réservation de logements octroyée par Val d'Oise Habitat à la commune de Vauréal, accordée dans le cadre de la garantie de cet emprunt, et détaillée ci-après :

Sablons/Muguets

Identifiant opération	Bâtiment	Montée	Niveau	Lot	Typologie	Adresse	Surface habitable
0910	01	01	00	003	T3	14 avenue Jules Vallès	61,61

Moissons/Pétunias

Identifiant opération	Bâtiment	Montée	Niveau	Lot	Typologie	Adresse	Surface habitable
0909	01	01	1	0012	T2	7 rue des Jours Heureux	47,04

CONSIDERANT la présentation de ce point faite aux membres de la commission des Finances en date du 23 juin 2025,

**APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORTEUR,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

DÉCIDE À L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER, dans le cadre de la garantie d'emprunt contracté par VOH afin de permettre l'acquisition de 10 logements dont 5 situés 19 rue de la Gerbe d'Or et 5 14 avenue Jules Vallès, l'octroi de 2 logements en réservations,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Maire ou son représentant légal à signer la convention de réservation de logements conclue entre la commune et VOH en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée dans le cadre de l'acquisition de 10 logements dont 5 situés 19 rue de la Gerbe d'Or et 5 14 avenue Jules Vallès.

ARTICLE 5 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité et dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs de la Commune de Vauréal.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Monsieur le Maire de Vauréal
Raphaël LANTERI**

Date exécutoire :

.....

Date de notification :

.....

Date de mise en ligne :

.....



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.